



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-1112

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

EGO_CLT™**Bois lamellé croisé – Panneau en bois massif à utiliser
comme éléments de structure de bâtiments**

Mis sur le marché sous le nom :

EGOIN SA**Astei****E-48287 Natxitua_Ea (Bizkaia), Espagne**

Fabriqué dans les centres de production

Astei**E-48287 Natxitua Ea (Bizkaia), Espagne****Padurea 2****ES-01170 Legutio (Araba), Espagne**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

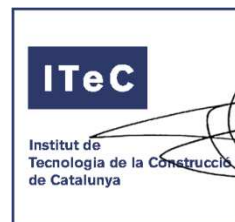
L'ETA 11/0464 délivré le 20.04.2017

et

EAD 130005-00-0304 mars 2015,

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction**.

Ce certificat a été délivré pour la première fois à la date indiquée ci-dessous et il restera valide jusqu'à sa date d'expiration, sauf s'il fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait par l'ITeC, tant que l'ETA est valable et que les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.



Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Organisme notifié 1220

Date d'émission : **7.12.2011**
Date de modification : **5.12.2018**
Date d'expiration : **6.12.2019**

Pour vérifier la validité du présent
certificat, veuillez consulter le site de
l'ITeC: www.itec.es